

J'ai souvent entendu dire qu'on retrouve beaucoup d'auto-glorifications dans les paroles d'Ahmed Tijani et que c'est entièrement condamnable au regard de la Loi chose qu'on ne retrouve pas chez les meilleurs des hommes, les compagnons, et surtout que c'est une prétention à être au-dessus des compagnons.

REPONSE

Certes comme l'a indiqué l'éminent savant et célèbre Connaissant Hajj Omar Foutiyou (qu'Allah l'agrée), certains détracteurs se déchaînent envers Seïdina (qu'Allah sanctifie son précieux secret) prétextant d'une part qu'il se glorifiait lui-même à travers ses propos et d'autre part que certaines de ses allégations confirment qu'il se croyait supérieur aux compagnons du Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) tel que : « Tous les flux qui émanent du maître de l'existence (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) sont recueillis par les essences des prophètes (paix sur eux) et tout ce qui émane et surgit de leurs essences sont recueillis par mon essence et de moi cela se départage sur l'ensemble des créatures depuis le commencement du monde jusqu'au jour où on soufflera sur la trompe ». Selon eux, les compagnons (qu'Allah les agrée) sont compris dedans ; or cette conclusion est fautive.

Il en est de même en ce qui concerne ses paroles (qu'Allah sanctifie son précieux secret) : « **Tout Wali ne boit et n'est abreuvé que de notre océan depuis le début de la création jusqu'au jour où on soufflera dans la trompe** » ou : « **Je suis celui qui lorsque ce sera le jour du jugement, un héraut appellera à l'emplacement du Jugement en ces termes : « Ô ! Gens du rassemblement voici votre guide par lequel vous étiez irrigués depuis le début de la création jusqu'à maintenant** » » ou encore : « **Toute la vie des gens s'est épuisée pour rien, sauf la vie des compagnons de Salât Fatihi, car elle les a fait réussir par les gains de ce bas monde et de l'autre, et il n'y a que le bienheureux parmi les gens qui peut-être attaché à elle** ».

Donc, les détracteurs concluent : « Tous ces propos induisent à sa supériorité et celle des gens de sa voie par rapport à l'ensemble des compagnons ».

Qu'ils sachent donc qu'en ce qui concerne le premier aspect de la critique, l'Imam Nawawi dans son livre Adhkar a dit : « **Sache que parler de soi en bien est parfois condamnable et parfois louable. Cela est condamnable si cela est fait par fierté afin de montrer sa supériorité et d'aimer cela, c'est louable dans le cadre d'un profit religieux c'est-à-dire pour recommander un bien ou blâmer un mal, ou prodiguer un conseil, ou apaiser des conflits, ou pour enseigner, éduquer, exhorter, évoquer, etc. Ainsi, on parle de soi en bien dans l'intention que nos paroles aient plus de chance d'être prises en compte et que l'on croit à nos dires comme en disant :« Ces paroles, vous ne les entendrez de personne d'autre donc reprenez-les bien ».**

Il y a beaucoup d'énoncés à ce sujet telle la parole du Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) : « **Je suis un Prophète, pas un menteur ; Je suis le seigneur des fils d'Adam sans fierté ; Je suis le premier pour qui se fendra la terre et qui entrera au paradis et je suis celui d'entre vous qui connaît le mieux ALLAH et qui le craint le plus [...]** ».

Le prophète Youssouf (paix sur lui) a dit - comme rapporté par le Qoran : « **Désigne-moi à la charge [...] je suis un savant gardien [...]** ».

Le prophète Chou'aïb (paix sur lui) a dit - comme rapporté par le Qoran : « **Vous me trouverez, si ALLAH le veut, un pieux serviteur** ».

'Othman (qu'Allah l'agrée) a dit lorsqu'il fut assiégé, comme il est rapporté dans le Sahih de Boukhari et Mouslim : « **Ne sachiez-vous donc pas que le Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) a dit : « Celui qui creusera le puits de Raouma aura le Paradis » et c'est moi qui l'ai creusé » et ils ont cru en ces allégations** »

Il est rapporté dans le **Sahih Mouslim** selon 'Ali (qu'Allah l'agrée) qui a dit : « **Par Celui par qui souffle le vent, le Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) m'a promis que ne peut m'aimer qu'un croyant et ne peut me détester qu'un hypocrite** ».

Il est rapporté dans le **Sahih Mouslim** selon Abi Wa-il (qu'Allah l'agrée) qui a dit : « **Abdallah ibn Mess'oud nous a fait un discours où il a dit : « Par Allah ! J'ai certes recueilli du Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) plus de soixante-dix sourates et certes les compagnons du Messager d'Allah savent bien que je suis le plus savant d'entre eux concernant le Livre d'Allah bien que je ne sois pas le meilleur d'entre eux, et si je connaissais quelqu'un de plus savant que moi, j'aurais alors voyagé vers lui » ».** Cela est parmi les éléments qu'a cités l'Imam Nawawi.

L'auteur du **Kachaf** a dit par rapport au verset où le prophète Youssouf (paix sur lui) dit : « **La nourriture qui vous est attribuée ne vous parviendra point, dit-il, que je ne vous aie avisés de son interprétation (de votre nourriture) avant qu'elle ne vous arrive [...]** » (Sourate 12 Youssouf, verset 37), que concernant le savant qui expose l'étendue des branches de son savoir à ceux qui ignorent son degré dans la science, cela n'entre pas dans la porte de la vanité. Il dit dans un autre passage : « Il n'est pas condamnable de parler de soi en bien si c'est pour une contestation authentique dans la religion comme le prouve la parole du Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) à celui qui lui a reproché : « Sois juste dans ton partage ! » Il lui répondit : « **Et qui peut être juste si moi je ne le suis pas !?** » Ainsi que sa parole : « **Je suis le digne de confiance dans le ciel et le digne de confiance sur terre** ».

Dans le même contexte figure ce qui a été rapporté par Tirmidhi et Ibn Hibban dans son Sahih selon Abou Sa'id El Khoudri (qu'Allah l'agrée) qui a dit : « **Abou Bakr (qu'Allah l'agrée) a dit : « Ne suis-je pas celui qui en a le plus le droit d'entre les gens, ne suis-je pas le premier à m'être soumis, ne suis-je pas le compagnon [...]** ».

Il est rapporté par Ibn Abi Chaïba selon 'Othman ibn 'Affan (qu'Allah l'agrée) qui était retenu prisonnier dans sa maison, que ce dernier a dit après qu'on lui ait rapporté : « Untel a prétendu cela et cela ». Il a répondu : « **D'où lui vient cela alors que j'ai confié à Dieu dix œuvres : certes le Messenger d'ALLAH (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) m'a fait épouser sa fille puis son autre fille (après le décès de la première) et certes j'ai fait le pacte avec le Messenger d'ALLAH (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) par cette main-là et depuis je n'ai plus touché mes parties intimes avec, je n'ai jamais participé aux cérémonies de chants (pré-islamique), ni insulté, ni bu du vin que ce soit à l'époque de l'Ignorance pré-islamique comme dans l'Islam et le Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) a dit : « Celui qui achètera cette parcelle de terre et qui la rajoutera pour ma Mosquée, celui-là aura une demeure au Paradis » et je l'ai alors acheté et rajouté à la Mosquée** ».

Il est rapporté par Ibn Abi Chaïba dans **El Mousannaf** et Abou Nou'aïm dans Hiliya selon 'Ali ibn Abou Taleb (qu'Allah l'agrée) qu'il a dit sur sa chaire : « **J'ai certainement crevé l'abcès de la discorde et si je n'avais pas été parmi vous, certainement vous auriez combattu tel et tel et les gens de Nahrawan et je jure par Dieu n'eusses été ma crainte que vous parliez et vous prétendiez l'action, je vous aurais raconté votre finalité telle qu'elle a été annoncée par la langue de votre Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui)** ». Puis il dit : « **Interrogez-moi, certainement vous ne m'interrogerez pas sur quelque chose de ce jour jusqu'au jour de la résurrection sans que je sois capable de vous en informer** ».

Il est rapporté par Ibn Abi Chaïba selon 'Ali (qu'Allah l'agrée) qu'il a dit sur la chaire : « **Je suis le serviteur d'ALLAH et le frère du Messenger d'ALLAH (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) et je suis le grand véridique, personne ne l'a dit avant moi et personne ne le dira après moi sauf le menteur prétentieux, et j'ai prié avant les gens dès l'âge de sept ans** ».

Il est rapporté par Ibn Abi Chaïba selon Zaïd ibn Youcha' (qu'Allah l'agrée) qui a dit : « Il est parvenu à 'Ali les propos de certaines personnes contre lui, il monta alors sur la chaire et il dit : « **Je prends à témoin devant ALLAH que toute personne qui a entendu le Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) dire quelque chose sur moi de se lever** » et un certain nombre de gens se levèrent et dirent : « **Nous témoignons que le Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) a dit : « Celui dont je suis le maître, 'Ali en est le maître, ô ALLAH ! Sois l'allié de celui qui est son allié et sois l'ennemi de celui qui le combat** » ».

Il est rapporté par Ibn Sa'd dans Tabaqat selon Mohamed Ibn Mourtafa' qui a dit : « **J'ai entendu Ibn Zoubeïr dire : « Ô assemblée de Hajjaj ! Interrogez-moi, car c'est sur nous qu'est descendue la révélation et nous avons assisté à son explication** ».

Il est rapporté par Ibn Sa'd selon Saïd ibn Abderahman, selon son père qui a dit : « Certaines personnes de Qouraïch vantèrent un homme d'entre eux, Mou'awiya dit alors à Hassan Ibn 'Ali (qu'Allah l'agrée) : « **Qu'est-ce qui t'empêche de parler ? Certainement on ne se lasse pas de t'écouter !** » Hassan (qu'Allah l'agrée) a dit : « **Ils n'ont point évoqué un honneur ou une qualité sans que je n'en possède son essence** » puis il récita : « **Et pourquoi parler alors que j'ai devancé les autres d'une manière éclatante, tels les chevaux dans leurs champs de courses** ».

De plus, le fait d'évoquer les bienfaits d'ALLAH fait partie de la reconnaissance conformément à la parole d'ALLAH : « **Et quant aux bienfaits de ton Seigneur, raconte-les** » (Sourate 93 Le jour montant, verset 11).

Il est rapporté par Ibn Abi Hatem selon Hassan ibn 'Ali ibn Abi Taleb (qu'Allah l'agrée) concernant la parole « **Et quant aux bienfaits de ton Seigneur, raconte-les** », qu'il a dit : « Si tu t'es levé en bonne santé alors parles-en à tes frères ».

Il est rapporté par Abdallah Ibn Ahmed Ibn Hanbal et dans une autre version par Baïhaqi dans Chou'b El Iman selon Nou'man (qu'Allah l'agrée) il a dit : « Le Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) a dit : « **Parler des bienfaits d'ALLAH est de la reconnaissance et délaisser cela est de la mécréance** ».

Il est rapporté par Ibn Jarir dans son exégèse selon Abi Nasr qu'il a dit : « **Les musulmans considéraient que parmi la reconnaissance envers les bienfaits reçus figurait le fait d'en parler** »

Il est rapporté par Baïhaqi selon Jarir (qu'Allah l'agrée) qu'il a dit : « **Dénombrer les bienfaits reçus fait partie de la reconnaissance** »

Il est rapporté par Saïd ibn Mansour dans ses Sunan selon Omar ibn Abdelaziz (qu'Allah l'agrée) qu'il a dit : « **Évoquer les bienfaits c'est de la reconnaissance** ».

Il est rapporté par Baïhaqi selon Abi Hawari qu'il a dit : « Foudil ibn 'Iyad et Soufiyan ibn 'Ouyeyna se sont une fois assis du soir jusqu'à l'aube et ils s'évoquaient mutuellement les bienfaits reçus, ils disaient : « **ALLAH nous a gratifiés de tel bienfait, ALLAH nous a gratifiés de tel autre bienfait** ».

Il est rapporté par Ibn Abi Saleh qui a dit : « 'Omar ibn Maïmoun, lorsqu'il rencontrait un homme parmi ses frères, disait : « **Hier ALLAH m'a octroyé en tant que prière ceci et cela, et il m'a octroyé en tant que bien ceci et cela [...]** »

Les savants ont défini la gratitude envers ALLAH en tant que conviction enracinée dans le cœur, évocation par la langue et l'action par les membres.

Il est rapporté par Ibn Sa'd d'après 'Aïcha (qu'Allah l'agrée) le fait qu'elle ait dit : « J'ai été particularisé d'entre les femmes du Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) par dix mérites : On lui dit alors : « **Quels sont ses dix, ô Mère des croyants ?** ». Elle répondit : « Le Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) n'a pas épousé d'autres vierges que moi, il n'a pas épousé une femme dont son père est un émigré excepté moi. ALLAH a fait descendre mon innocence du ciel et l'ange Djibril (paix sur lui) apporta mon visage des cieus sur un tissu de soie en disant : « **Marie-toi avec elle, elle est certainement ton épouse** ». De plus, je me baignais avec le Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) dans un seul récipient ; or il ne l'a pas fait avec une autre femme parmi les siennes. Il priaït alors que j'étais exposé face à lui ; or il n'a pas fait cela avec une autre de ses femmes. Il a reçu la révélation tout en étant avec moi alors que la révélation n'est pas descendue lorsqu'il fut avec une autre de ses femmes. ALLAH a repris son âme alors qu'il était dans mon giron, il est mort la nuit qui m'était réservée et il est enterré dans ma chambre ».

Il est rapporté par Ibn 'Ady dans **El Kamel** selon Ibn 'Abbas (qu'Allah l'agrée) qui a rapporté que Sa'd ibn Mou'adh (qu'Allah l'agrée) a dit : « **Trois choses, je suis le seul à les détenir et en dehors de cela je fais partie du commun des gens : Je n'ai point entendu un hadith de la part du Messager d'ALLAH (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) sans qu'il y ait en moi une conviction qu'il est la vérité provenant d'ALLAH. Il n'y a pas une prière dans laquelle j'ai été distrait par mes affaires personnelles jusqu'à ce que j'ai fini de l'accomplir, ni assisté à un enterrement sans que l'on s'adresse à mon âme alors que personne ne lui parlait pourtant, jusqu'à ce que cela s'en aille** ». Ibn 'Abbas (qu'Allah l'agrée) a dit : « **Ces qualités-là je pensais qu'elles ne pouvaient exister chez une personne autre qu'un prophète (paix sur eux), et certes Sa'd est en sûreté face à la grande frayeur** ».

En ce qui concerne l'aspect évoqué dans la critique des détracteurs pour le fait que la formulation de ses propos (qu'Allah sanctifie son précieux secret) induit à sa supériorité par rapport à l'ensemble des compagnons qu'ils sachent que, comme l'a stipulé l'imam Souyouti, les savants se sont distingués par deux opinions au sujet de ce genre de formulation : Une partie considère cela comme une pratique reconnue. Les autres disent que cela repose en fait sur la spécificité du bon sens, ce qui induit au fait que cela fait partie des sciences qui ne se réfèrent qu'à un sens particulier tel que cela est expliqué dans la science des fondements des règles de la jurisprudence (Oussoul El Fiqh).

Il existe de nombreux exemples à ce sujet comme la parole d'Allah (qu'Il soit Glorifié et Exalté): « **il a tout détruit par l'ordre de son Seigneur** » (Sourate 46 Al Ahqaf, verset 25). Les savants sont unanimes sur le fait que cela fait partie de ce qui est une expression générale, mais dans lequel est contenu un sens

particulier, car en fait les anges ne seront pas détruits, ni le Trône, ni le repose-pied du Trône, ni les cieux, ni la terre, ni les montagnes, ni les autres humains en dehors du peuple de 'Ad.

De même en ce qui concerne la parole : « **J'ai trouvé qu'une femme est leur reine, que de toute chose elle a été comblée [...]** » (Sourate 27 Les fourmis, verset 23). Ils sont unanimes en cela que ce qui est impliqué par le terme « de toute chose » c'est en rapport avec la race de son royaume et non pas à toute chose dans l'absolu, car elle n'a pas apporté ce que lui a apporté Souleïman (paix sur lui).

Figure aussi parmi de tels cas les paroles d'Allah (qu'Il soit Glorifié et Exalté) : « **[...] Les gens se sont rassemblés contre vous [...]** » (Sourate 03 La famille d'Imran, verset 173) ; « **Envient-ils aux gens ce qu'Allah leur a donné de par sa Grâce ? [...]** » (Sourate 04 Les femmes, verset 54) ; « **Ensuite déferlez par où les gens déferlèrent [...]** » (Sourate 02 La vache, verset 199). Il s'agit là d'expression générale qui ne concerne que des particuliers. De même concernant Sa parole : « **Tout doit périr sauf sa Face [...]** » (Sourate 28 Le récit, verset 88). Il fait l'unanimité que sont épargnés, puisque particularisés dans cela, le Trône, le Paradis et l'Enfer et ce qu'ils contiennent, ainsi que les esprits.

Fait aussi parti de cela, la parole prophétique : « **Vous voyez votre nuit-ci, d'ici cent ans il ne restera plus personne de ceux qui sont actuellement sur terre** » (Rapporté par Boukhari). Il est reconnu que cela ne concerne que ceux qui font partie du monde sensible et qui sont percevables et non pas ceux qui sont dans le monde invisible (Ghaïb) comme El Khadir (paix sur lui), le prophète Ilias (paix sur lui) dont l'existence est établie, de même pour Iblis et ceux des Djinns qui y vivent. Ibn Salah a dit dans ses Fatawa : « Le hadith vise ceux qui sont percevables et mélangés aux hommes et non pas ceux qui ne le sont pas tel El Khadir ». Nawawi a dit : « Ibn Hajar a dit dans son commentaire de Boukhari : « Le hadith exclut El Khadir comme est exclu Iblis selon l'unanimité ».

De même pour la parole du Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) qui dit : « **La voûte n'a pas abrité ni la poussière recouverte un ton plus véridique que celui d'Abou Dhar** » (Rapporté par Ibn Abi Chaïba selon Abou Houreyra (qu'Allah l'agrée) et Abou Darda (qu'Allah l'agrée)). Cela fait partie de ce qui semble une expression recouvrant une généralité mais qui ne vise pourtant qu'une catégorie particulière, car on ne peut incontestablement pas y inclure le Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) et l'ensemble des autres prophètes (paix sur eux).

Parmi ces éléments, il y a aussi ce qui a été rapporté par Ibn Abi Chaïba dans **El Mousanaf**. Il a dit : « **Il nous a été rapporté par Charik selon Ishaq selon 'Asim ibn Damara qui a dit : « Hassan ibn 'Ali a fait un discours après que son père ait été tué, il a dit : « Ô habitants de Koufa, vous aviez auprès de vous un homme qui a été tué ce soir, et il n'y a personne parmi les premiers qui l'a devancé dans la science ni personne parmi les derniers, et lorsque le Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) l'envoyait en expédition il avait pour l'accompagner Djibril (paix sur lui) à sa droite et Mika-il (paix sur lui) à sa gauche, et il ne revenait pas avant qu'Allah lui accorde la victoire ».**

Il a dit également : « **Il nous a été rapporté par Abdallah ibn Namir selon Isma'il ibn Abi Khalid selon Habira ibn Myriam qui a dit : « J'ai entendu Hassan ibn 'Ali (qu'Allah l'agrée) après la mort de 'Ali dire : « Hier un homme vous a quitté, un homme qui ne fût devancé par personne parmi les premiers et qui ne peut être rattrapé par personne parmi les derniers ».** Du sens général de ces propos de Hassan, le fils de la fille du Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui), il faut en extraire le sens voulu qui est entièrement particulier, car le bon sens dans ce contexte exclu du terme « parmi les premiers » le maître des messagers (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) et l'ensemble des autres prophètes (paix sur eux) ainsi que Djibril (paix sur lui) le porteur de la révélation.

En effet, Hassan (qu'Allah l'agrée) n'a pas cherché à faire prévaloir la science de son père (L'imam 'Ali (qu'Allah l'agrée)) sur tous ceux-là ni à lui accorder une similitude vis-à-vis d'eux, qu'Allah nous préserve de le penser, ni non plus à lui donner la prééminence sur Abou Bakr (qu'Allah l'agrée). De même, par les termes « et ne peut être rattrapé par personne parmi les derniers », il faut exclure 'Issa ibn Myriam (paix sur lui). Toutes ces catégories spécifiques sont confiées au bon sens de la raison, car il n'est pas nécessaire de l'expliquer. Il n'y a que l'ignorant pour imputer de fausses idées à ces termes, ceux qui n'ont point de connaissances dans le fondement de la parole, qui ne consultent pas les enseignements des savants et leurs investigations, qui sont ignorants au sujet des règles du fondement de la jurisprudence (Oussoul el Fiqh) et des sciences de la rhétorique, car ceux qui détiennent cela ne s'orientent point vers de telles conceptions.

Il s'agit de faux témoignages que de prétendre que Seïdina Ahmed Tijani (qu'Allah sanctifie son précieux secret) s'est affirmé supérieur aux compagnons (qu'Allah les agrée) alors que lui-même a déjà clarifié le fait dans **Djawahirou-I-Ma'ani**, en affirmant que les compagnons (qu'Allah les agrée) sont supérieurs à

tous ceux qui viennent après eux en raison de la parole du Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) : « **Allah a choisi mes compagnons parmi les gens des mondes hormis les prophètes et les messagers** » et Seïdina Ahmed Tijani (qu'Allah sanctifie son précieux secret) a affirmé aussi : « **La différence entre les œuvres des compagnons (qu'Allah les agrée) et les nôtres est comme la différence entre l'allure des oiseaux et celui de la fourmi** » et il a spécifié que toutes les œuvres accomplies par la communauté après eux fait partie de leurs œuvres et s'ajoutent à leurs comptes et par conséquent personne après eux ne peut espérer atteindre leurs mérites.

Recherche et traduction par la Zaouiya Tidjaniya El Koubra d'Europe